

SAINT BERTHEVIN

www.saint-berthevin.fr

Ville à Vivre... Ville à Suivre...

MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION

MARS / AVRIL 2023

N° 111



#Dossier :
Budget 2023 :
entre prudence
et ambition

6
EN BREF

Un jardin partagé et ouvert à tous à Colbert
Le sport à l'honneur pour la semaine de l'olympisme

9
ÉCHOS DU CONSEIL

Nouveaux équipements sportifs grâce au dispositif Héritage 2024

14
ZOOM

Le portage de repas à domicile

SOMMAIRE

#À VOS AGENDAS

Prenez date !

#INSTANTS PARTAGÉS

Arrêt sur images

#EN BREF

Les actus du moment

#ÉCHOS DU CONSEIL

Au cœur des décisions



#GRAND ANGLE

« Budget 2023 »

#ZOOM

Mieux connaître, découvrir

#ATOUT ÉCO

Y'a du nouveau !

#CULTIV'&VOUS

Envie de sortir ?

« Saint-Berthevin, Ma ville »

Bimestriel d'information,
édité par la commune de Saint-Berthevin.
N° ISSN 2804-9012.

Directeur de publication : Yannick Borde, Maire
Comité de rédaction : Service Communication,
Commission Communication

Photos/Illustrations : Freepick, Mathieu Delmestre,
Laval Agglomération, Mayenne Habitat, Fédération
Française de Basket, Maguy Gigan, Sylvain Gripoix, Ville
de Saint-Berthevin

Mise en page & Impression : Imprim'Services

Distribution : Adrexo

Dépôt légal : Mars 2023 ; « Saint-Berthevin, Ma ville »

Place de l'Europe - CS 34 255 - 53942 SAINT-

BERTHEVIN Cedex. Tél. 02.43.69.28.27

Courriel : accueil@ville-saint-berthevin.fr

Site : www.saint-berthevin.fr

Tirage : 4 000 ex.

ÉDITO

03

Vous allez découvrir dans ce numéro du journal municipal les principaux éléments du budget 2023. Celui-ci s'est construit dans le contexte nouveau que nous connaissons, marqué par le retour d'une inflation significative, une augmentation forte des coûts énergétiques et des coûts des investissements et une croissance des taux d'intérêt.

04

06

09

Ce contexte économique compliqué intervient alors que la situation de notre ville est particulièrement saine. Il en est heureux. C'est le fruit d'une politique de 20 ans, caractérisée par une volonté de développer notre ville, d'investir avec méthode mais ambition et d'être vigilant sur l'ensemble de nos dépenses, en fonctionnement comme en investissement.

10

C'est grâce à cette méthode de gestion que nous pouvons garantir un budget 2023 ambitieux avec plus de 4 millions d'euros de dépenses d'investissements prévues pour nos équipements, nos aménagements, nos différents services, avec une forte détermination à investir écologiquement responsable.

14

15

C'est ainsi qu'une inflexion est donnée à nos investissements avec l'objectif de diminuer notre facture énergétique. Cela se traduira par l'accélération du déploiement du led sur notre éclairage public ou dans nos salles de sport, par l'installation d'ombrières photovoltaïques dans le cadre de la restructuration du

parking de l'Espace Sportif Bernard Le Godais et la pose de panneaux sur la toiture de nos salles de sport (projet en auto-consommation) ou encore par des travaux d'amélioration de la performance de nos bâtiments publics (groupes scolaires, hôtel de ville, nouveau restaurant à l'école Jeanne d'Arc).

16

Ce budget est conçu sans remettre en cause les nombreux services que notre ville offre à sa population, que ce soit dans les domaines de la petite enfance, de la vie scolaire, de la jeunesse, du sport, de la culture ou encore du lien social. Il maintient également l'ensemble



© Mathieu Delmestre

des subventions aux associations, si nécessaires à la vie de notre cité. Il veille aussi à ne pas faire subir une augmentation trop forte des tarifs municipaux auprès des familles notamment des services scolaires. Notre ambition est de tout faire pour que nos marges de manœuvre soient conservées.

Enfin, ce budget ne prévoit pas d'augmentation des taux de la fiscalité locale, même si les impôts de chacun d'entre nous augmenteront de la seule revalorisation des bases. Cette non-augmentation des taux est rendue possible grâce au développement des bases fiscales provenant des nouveaux logements et bâtiments publics construits.

« Notre ambition est de tout faire pour que nos marges de manœuvre soient conservées »

Ce budget et cette ambition, c'est aussi l'illustration d'une parfaite collaboration entre les élus et les agents de Saint-Berthevin pour continuer de construire une ville où tous les habitants pourront s'y épanouir.

Yannick Borde,
Maire de Saint-Berthevin



#À VOS AGENDAS

Prenez date !

▶ MARS

● **Mercredi 8 mars**
LA MATINALE DES PARENTS
 Rencontres parents / enfants de 0 à 3 ans
 ⌚ 9h30 - 11h30
 📍 Espace Petite Enfance - Le Lien

● **Vendredi 10 et samedi 11 mars**
BOURSE AUX VÊTEMENTS
 Organisé par La Ribambelle
 📍 Espace sportif B. Le Godais
 Tél. 02.43.68.01.59

● **Vendredi 10 mars**
COLLECTE DE SANG
 Organisé par l'association du don du sang bénévole
 ⌚ 15h30 - 19h
 📍 L'Agora, salle Vicoin

● **Dimanche 12 mars**
CONCERT DE PRINTEMPS
 Proposé par Les Amis de la Musique
 ⌚ 15h / 📍 Auditorium - Le Reflet

● **Jeudi 16 mars**
FÊTE DU COURT-MÉTRAGE
 (Cf. P8)
 Projection de 6 films sur le thème de l'exil
 ⌚ 20h / 📍 Auditorium - Le Reflet

● **Lundi 20 mars**
FÊTE DU PRINTEMPS
 Proposée par La Retraite Sportive Berthevinoise
 ⌚ 13h30 / 📍 Salle des fêtes - Louverné
 Tél. 06.81.64.94.89

● **Du 24 mars au 2 avril**
INSCRIPTIONS ILE AUX MÔMES
 Inscriptions pour les vacances de printemps
 📍 Espace Citoyens

● **Du 27 mars au 21 avril**
INSCRIPTIONS SCOLAIRES
 (Cf. P6)
 Pour la rentrée scolaire 2023.
 Ecoles maternelles publiques uniquement
 📍 Le Lien - Service Vie scolaire

● **Vendredi 31 mars**
CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ
 A destination des jeunes électeurs de 18 ans
 ⌚ 18h30 / 📍 Mairie

▶ AVRIL

● **Samedi 1^{er} avril**
LA NUIT DU THÉÂTRE
 Proposé par Les Baladins
 ⌚ 19h / 📍 Auditorium - Le Reflet
 Tél. 06.04.00.23.75

● **Dimanche 2 avril**
VIDE TA CHAMBRE
 Proposé par l'APEL Jeanne d'Arc
 ⌚ 9h-18h
 📍 Espace sportif B. Le Godais

● **Lundi 3 avril**
SORTIE SHOW SPORTIF
 « Harlem Globetrotters » à l'Espace Mayenne
 Programmation du Centre social Le Lien
 📍 RDV 19h au Lien

● **Dimanche 16 avril**
JOURNÉE A TERRA BOTANICA
 Programmation du Centre social Le Lien
 📍 RDV 9h au Lien

● **Mercredi 19 avril**
SÉANCE CINÉMA
 Diffusion « Pépé bernique »
 Programmation du Centre social Le Lien
 ⌚ 18h / 📍 Le Quarante

● **Vendredi 21 avril**
SÉANCE CINÉMA
 Diffusion « Maman pleut des cordes »
 Programmation du Centre social Le Lien
 ⌚ 18h / 📍 Le Quarante

● **Dimanche 23 avril**
VIDE-GRENIER
 Proposé par l'association S.H.B
 📍 Parking du Centre commercial Leclerc
 Tél. 06.30.85.15.40

● ● **Du 24 avril au 14 mai**
CHANTIERS ARGENT DE POCHE
 Inscriptions pour les vacances d'été
 En ligne sur
<https://argentdepoche.agglo-laval.fr>

● **Mercredi 26 avril**
SLA MATINALE DES PARENTS
 Rencontres parents / enfants de 0 à 3 ans
 ⌚ 9h30 - 11h30

Retrouvez les rendez-vous culturels de la période en dernière page.

- Organisation associative
- Organisation municipale
- Organisation autre



ÉTAT CIVIL

Erratum. Dans le précédent numéro du journal municipal, en page 14, le père Poirier nous parlait de la paroisse et des travaux en cours dans l'église. Un amalgame s'est produit concernant son prénom. Il s'agit bien du Père Gérard Poirier et non Bernard Poirier. Le Comité de Rédaction s'excuse pour cette confusion.

Naissances

25 décembre > Lucas STAHLMANN | **26 décembre** > Maé TELLIER LEMÂLE | **3 janvier** > Augustin CHEVALIER LERALLU | **12 janvier** > Bafodé DIAKHABY | **15 janvier** > Jade ALBA BONNEAU
22 janvier > Mia LEROUGE | **28 janvier** > Soléa MAHÉ

Mariage

26 décembre > Christophe COURAPIED et Agathe LHOMER

Décès

6 décembre > Andrée MAUDET, 90 ans | **11 décembre** > Georges MOUCHÈRE, 72 ans | **12 décembre** > Maria BABIN, 97 ans | **12 décembre** > Jean BARRÉ, 88 ans | **15 décembre** > Serge GARRAULT, 82 ans | **20 janvier** > Daniel SOUADET, 91 ans

#INSTANTS PARTAGÉS

Arrêt sur images...

17 décembre

27^{ème} réception du monde sportif berthevinois

Cette nouvelle édition a récompensé celles et ceux qui ont animé la vie sportive au cours de l'année 2022. Parmi les lauréats :

Arnaud Reboul de l'USSB Basket, élu bénévole de l'année, les séniors A de l'USSB Football, élus meilleure équipe de l'année et Hugo Sisternes de l'USSB Athlétisme, élu sportif de l'année pour son titre de champion du monde en ultra-combiné. Bravo à tous !



20 décembre

Un nouveau garde-corps sécurise désormais la tribune

Cela faisait plusieurs mois que des barrières avaient été installées provisoirement dans la tribune du stade Robert Hubert pour sécuriser le garde-corps existant. Celui-ci, devenu vétuste et endommagé, a finalement été remplacé par un modèle tout en métal, conçu par l'entreprise Suire basée dans la région rennaise.

5 janvier

Une formation aux gestes qui sauvent

Bien utiliser un défibrillateur peut s'avérer nécessaire, voire vital ! C'est pour répondre à cet objectif que la ville, en partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Mayenne UDSP 53, a proposé aux agents, élus et associations berthevinoises, une formation intitulée « Les gestes qui sauvent ». Une quarantaine de personnes ont répondu présentes et ont ainsi pu se remettre en tête les bons gestes.



23 janvier

Le Maire retrouve le public pour la cérémonie des vœux

C'est, entouré des membres du Conseil Municipal, que Yannick Borde a souhaité ses vœux aux représentants des institutions du territoire et des associations et entreprises berthevinoises. Animée par Gautier Paturo et captée par la société Prisma, cette cérémonie fut aussi l'occasion de diffuser la rétrospective des grands moments de l'année 2022.

NB. Cette cérémonie est à visionner en ligne sur la chaîne Youtube de Saint-Berthevin.





27 janvier

Un transformateur pour renforcer l'alimentation électrique

Comme annoncé dans de précédentes éditions, un nouveau poste de transformation électrique a été aménagé en haut du square Wehingen, le long du cimetière. Objectif ? Renforcer l'alimentation électrique sur le périmètre concerné par le futur réaménagement urbain autour de la Mairie.

30 janvier

Le maître d'œuvre finalise le projet du centre-ville

Une première rencontre a été organisée avec les cabinets rennais ADEPE et 2LM, retenus après appel d'offres pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet de réaménagement de la 3ème tranche du centre-ville. Leur mission ? Finaliser, pour la fin de mois de mars, le projet amorcé par le programmiste, pour permettre ensuite la consultation des entreprises et un démarrage des travaux début septembre.



3 février

Instant détente et tricot à la médiathèque

Sous l'impulsion de deux bénévoles, une dizaine de personnes, enfants et adultes, se sont réunies pour un atelier tricot au sein de la médiathèque. Une sélection de livres sur le thème des loisirs créatifs avait été faite pour l'occasion. Face au succès rencontré, cet atelier sera pérennisé chaque 1er vendredi du mois, de 16h45 à 18h15. Penser à apporter son matériel !

6 février

Se creuser les méninges pour entretenir sa mémoire

Comment garder sa mémoire en pleine forme et comprendre son fonctionnement ? Tel est l'objectif de cette série d'ateliers organisés par Le Lien à destination des plus de 55 ans. Le groupe a été rapidement complet pour cette première session de 10 séances. C'est pourquoi, face au succès rencontré, une nouvelle session pourrait être proposée à la rentrée prochaine. A suivre donc !



#EN BREF

Les actus du moment

Jeunesse

Un premier job pour les 16/18 ans



Offrir aux jeunes la possibilité de vivre leur première expérience professionnelle, c'est l'objectif des Chantiers Argent de Poche, dispositif mis en place par Laval Agglomération depuis 2004.

Comment ça marche ? 3 heures quotidiennes de travail, pendant les vacances scolaires, au sein d'un des services de la Ville, pour une rémunération de 15 € par jour.

Le bonus ? La découverte du monde du travail en effectuant des missions de proximité qu'il sera possible de valoriser ensuite sur son CV !

Comment postuler ? Sous réserve d'être âgé(e) de 16 à 18 ans et d'être domicilié(e) à Saint-Berthevin, il suffit de s'inscrire sur la nouvelle plateforme <https://argentdepoche.agglo-laval.fr>.

A noter que si vous souhaitez participer aux Chantiers Argent de Poche cet été, les inscriptions seront accessibles en ligne du 24 avril au 14 mai prochains.

Pour tout renseignement, contacter la Maison des Jeunes au 06.65.03.69.33

Vie des quartiers

Un jardin partagé et ouvert à tous à Colbert

C'est le printemps et vos envies de jardinage vous titillent ? Venez faire naître le jardin partagé quartier Colbert ! Ouvert à tous, habitants, passionnés, confirmés ou non, ce jardin sera l'occasion de s'y retrouver pour échanger, apporter ses idées et à terme récolter le fruit de ses efforts !

Si vous souhaitez participer et devenir bénévole du jardin partagé, contacter directement Le Lien.

Tél. 02.85.68.00.10



**DERNIÈRE
MINUTE**

Inscriptions scolaires

Votre enfant est né en 2020 et fera ses premiers pas à l'école en septembre ?

Pensez à l'inscrire !

Pour les écoles maternelles publiques du Lac et de la Forêt, s'adresser au Lien entre le 27 mars et le 21 avril prochains.

Pour l'école privée Jeanne d'Arc, s'adresser directement à l'école.

Centre technique Nouveau visage



Guillaume Gicart a été recruté début janvier, en tant que responsable bâtiments, sécurité et logistique.

Basé au Centre Technique, il a en charge la gestion, la maintenance, l'entretien et la sécurité des bâtiments communaux, ainsi que la logistique des équipements et divers matériels de la ville.



Budget participatif Tic-tac, tic-tac... Plus que 3 semaines pour déposer votre projet !

Vous avez une idée pour améliorer votre quartier ou la ville en général ?

À titre individuel ou collectif (association, groupe de voisins, famille...), à partir de 10 ans et sous réserve que vous soyez domicilié(e) à Saint-Berthevin, vous pouvez tous imaginer et proposer un projet d'aménagement ou d'équipement à vocation d'intérêt général.

Pour cette 2ème édition du budget participatif, la ville mobilise une enveloppe de 75 000 € pour soutenir et réaliser des initiatives proposées par ses habitants.

Ne laissez pas passer cette opportunité de faire entendre vos idées ! Soumettez votre projet avant le 31 mars prochain.

Infos et modalités de participation pour déposer un projet sur www.saint-berthevin.fr



LE CHIFFRE

63

C'est le nombre de jeunes Berthevinois, nés entre le 20 juin 2004 et le 31 mars 2005, qui auront atteint l'âge de 18 ans au 31 mars 2023.

À l'occasion de la cérémonie de citoyenneté prévue en Mairie le 31 mars prochain, ces jeunes se verront remettre officiellement leur carte électorale.

Terre de Jeux 2024 Le sport à l'honneur pour la semaine de l'olympisme



En 2024, le sport sera à la fête avec l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques en France. Labellisée Terre de Jeux 2024 depuis octobre dernier, Saint-Berthevin souhaite aujourd'hui profiter de l'énergie de cet événement national pour mettre le sport et ses valeurs dans le quotidien de tous et principalement des enfants.

Maxime Richard, éducateur sportif, mènera des animations dans les écoles de la ville, sur les temps scolaire et périscolaire, du 3 au 8 avril prochains, à l'occasion de la semaine de l'olympisme. Au programme : réalisation d'une fresque en Lego sur le thème de l'olympisme, initiation aux sports

adaptés comme le para athlétisme, la boccia ou le cécifoot, participation d'élèves au tournoi national de basket UGSEL les 6 et 7 avril à l'Espace sportif B. Le Godais, temps de sensibilisation au harcèlement dans le sport et peut-être une rencontre avec un athlète de haut niveau...

De son côté, la Maison des Jeunes proposera, pendant les vacances d'avril, un stage de graffiti sur le thème du sport et le centre social Le Lien axera ses animations autour de l'inclusion par le sport. Une journée sportive de fin d'année réunira les CM2 des 3 écoles tout début juillet. D'autres actions devraient être programmées à la rentrée prochaine.

Laval Agglomération Des abris à vélos sécurisés gratuits

Les 3 abris à vélos déployés sur le territoire de l'agglomération sont désormais gratuits. Situés près de la gare SNCF, en centre-ville et quartier Ferrié, ces box, sécurisés et accessibles 7 jours/7 et 24h/24, peuvent accueillir de 20 à 40 vélos. Deux nouveaux abris devraient être installés prochainement au Genest Saint-Isle et à Port-Brillet.

Infos sur www.velipark.tul-laval.fr



#EN BREF

Les actus du moment

Cadre de vie

Amorce d'une remise en beauté de l'Espace Del'Aune



Situé en entrée de ville à proximité du pont du Vicoin et du site patrimonial des Broses, l'Espace Del'Aune est un site à vocation culturelle qui accueille, depuis plusieurs années, des artistes en résidence et ponctuellement du public.

La ville envisage d'agencer cette année l'ensemble de la cour extérieure avec des espaces paysagers et des aménagements respectueux de l'accessibilité PMR.

En amont, Laval Agglomération a été sollicitée pour procéder, via son dispositif des Chantiers d'Avenir, à la remise en beauté du mur en pierre intérieure à la cour. Une petite dizaine de travailleurs en réinsertion professionnelle se relaieront d'ici au mois de juin pour piquer le mur, dans un premier temps, et refaire ensuite tous les joints à la chaux.

Habitat

7 pavillons individuels au printemps 2024

Bailleur de 422 logements sur la commune, Mayenne Habitat étendra son parc locatif en 2024 avec 7 nouveaux logements individuels prévus à l'angle des rues Jean Moulin et Copernic.

Composés de 2 ou 3 chambres, ces pavillons de plain-pied disposeront chacun d'une grande pièce à vivre, d'un jardin clos et d'une terrasse. Le chauffage et la

production d'eau chaude sanitaire seront assurés par des chaudières gaz à condensation. Des panneaux photovoltaïques seront également aménagés pour favoriser l'autoconsommation.

Mayenne Habitat - Tél. 02.53.54.55.56



Culture

L'exil à l'affiche de la fête du court-métrage



Pour cette 2^{ème} édition à Saint-Berthevin, la médiathèque s'associe au Reflet pour faire connaître le court-métrage et mettre en avant son fonds cinéma.

6 films, sur le thème de l'exil, seront projetés. Des histoires d'exil, des plus tragiques aux plus comiques, pour tenter d'appréhender sa complexité...

Judi 16 mars 2023
20h / Auditorium Le Reflet
Durée : 1h
Public : Ado-Adultes
Entrée libre

Environnement

Diagnostic des haies compensatoires

La création de la Ligne à Grande Vitesse au début des années 2010 a généré la réalisation d'opérations d'Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental afin de restructurer le parcellaire et réduire les impacts de l'ouvrage ferroviaire. Des voiries communales, des chemins ruraux, des travaux d'hydraulique et des plantations de haies compensatoires ont été réalisés dans les années 2015-2016.

Or, concernant ces haies, il s'avère que certaines présentent dans certains secteurs des taux de reprise insuffisants. Un diagnostic est actuellement conduit afin de dresser un bilan quantitatif et qualitatif précis. L'équipe de paysagistes retenus pour cette expertise interviendra entre mars et juin afin de parcourir les haies à pied sur les secteurs concernés.



#ÉCHOS DU CONSEIL

Au cœur des décisions
des séances des 15 décembre 2022 et 9 février 2023

Nouveaux équipements sportifs grâce au dispositif Héritage 2024

Photo d'illustration @ Fédération Française de Basket



Mis en place par le Conseil Départemental de la Mayenne, ce dispositif accompagne les collectivités en faveur du développement de leurs équipements sportifs.

Qui fait quoi ? La ville met à disposition un terrain d'implantation et le Département s'engage à y créer un équipement sportif. Deux équipements devraient voir le jour à Saint-Berthevin d'ici à 2024.

Un espace, à proximité du city-stade, est envisagé pour accueillir un double terrain de basket 3x3. Cette variante du basketball classique, devenue une discipline olympique, oppose deux équipes de trois

joueurs au lieu de cinq, sur un demi-terrain. Aménagés en face à face, ces deux terrains constitueront un seul et même terrain de basket de 18m x 28m.

De la même façon, deux terrains de padel sont envisagés à l'arrière de l'Espace sportif de l'Eglanière. Ce sport de raquette, apparenté au tennis, se joue en double dans un court plus petit et fermé par un grillage ou des murs.

Au terme de ces aménagements, la ville deviendra propriétaire de ces équipements. Des temps d'animation devront être organisés sur chacun d'eux par l'USSB Basket et l'USSB Tennis.

Des engagements en faveur du patrimoine historique et du développement du sport



Afin de valoriser et défendre son patrimoine historique, Saint-Berthevin adhère à la Fondation du Patrimoine. Reconnue d'utilité publique, cette institution agit en faveur de la connaissance, la conservation, l'identification, la préservation et la mise en valeur du patrimoine national, notamment du patrimoine non protégé au titre des monuments historiques, en apportant son soutien financier.

De la même façon, afin de favoriser le développement du sport dans la ville, Saint-Berthevin adhère à l'association ANDES*. Celle-ci regroupe l'ensemble des élus en charge du sport, dans l'objectif d'aider et de promouvoir les échanges entre communes dans un souci de bonne gestion et de partage des expériences en matière d'investissement et de fonctionnement.

* ANDES - Association Nationale des Elus en Charge du Sport

La dérogation au repos dominical dans les commerces



La loi Macron pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015 permet aux communes de déroger au repos dominical des salariés des commerces de détail. Conformément à Laval Agglomération, 5 dimanches font l'objet d'une autorisation d'ouverture à Saint-Berthevin.

Pour les commerces de détail, voici les dimanches retenus pour 2023, au regard des périodes économiquement importantes : 15 janvier (1^{er} dimanche des

soldes d'hiver) - 26 novembre (Black Friday) - 10 décembre - 17 décembre et 24 décembre.

Pour la branche automobile, équipement de loisirs et matériels agricoles, voici les dimanches retenus pour 2023, au regard des dates des actions nationales, de type portes ouvertes, annoncées pour 2023 par les différents groupements de concessionnaires : 15 janvier - 12 mars - 11 juin - 17 septembre et 15 octobre.



PROCHAINE SÉANCE

Le Conseil Municipal
se réunira le

Judi 23 mars 2023

L'ordre du jour sera
consultable sur le site de la
ville www.saint-berthevin.fr
à compter du 17 mars.





BUDGET 2023 : ENTRE PRUDENCE ET AMBITION

Le budget 2023, comme pour de nombreuses collectivités, s'inscrit dans un contexte incertain marqué par l'inflation. Après la crise sanitaire, la crise énergétique est venue frapper de plein fouet les collectivités territoriales. Cette succession de crises fragilise les finances locales et rend particulièrement difficile les projections. Fort heureusement, grâce à sa gestion rigoureuse, à l'adaptabilité de ses services et à une dynamique fiscale soutenue, Saint-Berthevin est parvenue à encaisser l'onde de choc résultant de ces crises depuis le début du mandat pour proposer un budget 2023 tout à la fois prudent et ambitieux.

La sortie des diverses périodes de confinement liées à la pandémie de la COVID a entraîné un sursaut économique en 2021 provoquant, du même coup, des tensions sur les chaînes d'approvisionnement. Ceci s'est traduit par une forte augmentation du coût de certaines matières premières dans de nombreux secteurs. Ce contexte inflationniste s'est fortement accentué en 2022 avec la guerre en Ukraine entraînant notamment une augmentation significative des taux d'intérêt rendant plus difficile l'accès au crédit. Le coût des dépenses énergétiques a explosé provoquant une envolée des dépenses de fonctionnement de toutes les collectivités. Parallèlement, ces dernières ont également dû absorber la légitime augmentation du point d'indice de la fonction publique décidée par l'Etat visant à revaloriser les salaires des fonctionnaires. Ainsi, l'année 2023 incite à la prudence en section de fonctionnement.

Le budget 2023 est marqué par une augmentation des charges à caractère général de 3,6% et particulièrement des dépenses énergétiques. Cette augmentation vient s'appliquer sur celle déjà enregistrée en 2022. Les charges de personnel progressent de 6,6% et intègrent l'hypothèse prudente mais réaliste d'une nouvelle revalorisation du point d'indice à compter de cet été. Comme chaque année, le budget est construit sans augmentation des taux d'imposition. Néanmoins, les impôts locaux augmenteront en 2023 en raison de la revalorisation des

bases indexée sur l'inflation, soit environ 7%. Cette décision a été prise par le législateur pour permettre aux collectivités de faire face aux fortes augmentations des dépenses de fonctionnement qu'elles subissent par ailleurs. Pour Saint-Berthevin, les recettes fiscales devraient être plus importantes grâce à l'intégration de nouvelles constructions. Cette dynamique fiscale témoigne de l'attractivité de la commune et permet le maintien d'un programme

« Un budget construit sans augmentation des taux d'imposition »

d'investissement ambitieux.

L'enveloppe d'investissement s'élève à 4,5 millions d'euros. C'est plus qu'en 2022. Parmi les principaux investissements, on citera la deuxième phase de l'aménagement du quartier Colbert dont les travaux ont débuté en 2022, les travaux du restaurant scolaire de l'école Jeanne d'Arc ainsi que le lancement des travaux d'aménagement de la dernière tranche de la RD57 et de l'Hôtel de Ville. Dans un souci particulier de sobriété énergétique et de contribution à la transition écologique, un fléchage important des crédits a été réalisé en direction des investissements dit « verts » : travaux de rénovation énergétique des écoles, programme d'éclairage public en led, aménagement d'ombrières photovoltaïques sur le parking de l'ESBLG...

Ainsi, malgré un contexte incertain, Saint-Berthevin continue d'investir pour améliorer le cadre de vie des habitants avec le souci constant de ne pas obérer l'avenir.

#GRAND ANGLE

LE BUDGET COMMUNAL 2023

25%

ENSEIGNEMENT / APPRENTISSAGE

Enseignement
Restauration scolaire
Vie scolaire
Services périscolaires

4%

ACTION SOCIALE

Subvention CCAS
Subvention multi-accueil
Projet social

12%

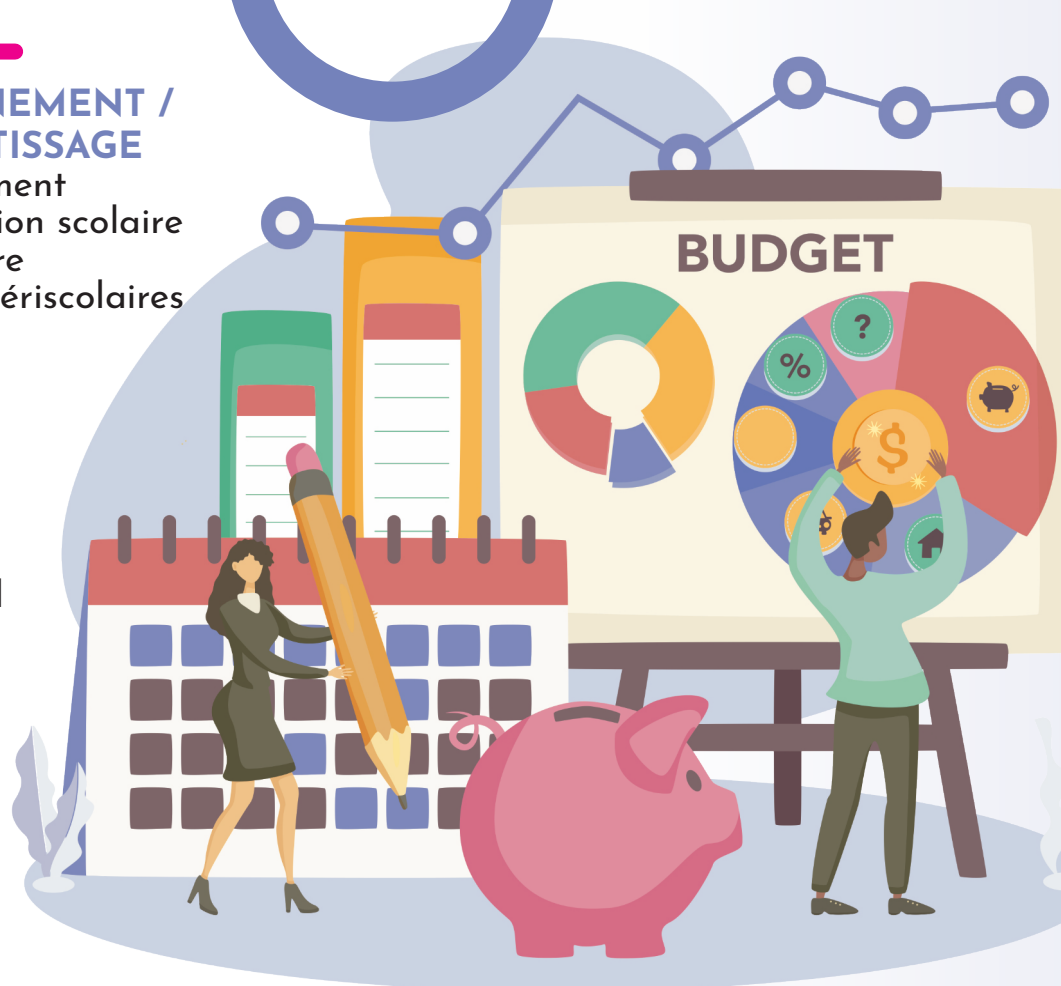
AMÉNAGEMENT

Eclairage public
Espaces verts
Voirie

39%

SERVICES GÉNÉRAUX

Administration générale
Entretien
Maintenance



19%

CULTURE / JEUNESSE / SPORTS & LOISIRS

Equipements culturels
Saison culturelle
Médiathèques
Centre de loisirs
Maison des Jeunes

8 500 000 €

DE RECETTES
DE FONCTIONNEMENT

Dont 6 100 000 € de contributions,
assurées par une dynamique fiscale et la
stabilité des taux des impôts locaux.

7 400 000 €

DE DÉPENSES
DE FONCTIONNEMENT



1 200 000 €

Aménagement du centre-ville

- > RD 57
- > Bd Raphaël Toutain



1 100 000 €

Aménagement de la place Colbert



526 000 €

Renouvellement courant

- > Entretien des bâtiments
- > Voirie
- > Acquisition de matériel

4 500 000 €
d'investissements
prévus en 2023



650 000 €

Bâtiments

- > Restaurant scolaire Jeanne d'Arc : 260 000 €
- > Hôtel de ville : 200 000 €
- > Renforcement de la charpente de l'église : 125 000 €
- > Mise en accessibilité des bâtiments : 65 000 €

Maîtrise de l'endettement

Une dette par habitant de 862 €



874 000 €

Transition écologique et démarche environnementale

- > Renouvellement urbain en centre ville (habitat) : 250 000 €
- > Projet d'ombrières solaires sur le parking de l'Espace sportif B. Le Godais : 250 000 €
- > Rénovation énergétique des écoles : 200 000 €
- > Amélioration des consommations électriques de l'éclairage public : 140 000 €
- > Amélioration des consommations énergétiques des bâtiments : de 34 000 à 150 000 € selon subventions obtenues

1 100 000 €

D'ÉPARGNE qui sert à financer une partie des dépenses d'investissement



LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE : UNE PRESTATION FLEXIBLE ET SANS ENGAGEMENT

C'est le CCAS de la ville qui assure le service de portage de repas à domicile à Saint-Berthevin. Josette Clavreul, adjointe à l'action sociale, et Fanny Rousseau, responsable du CCAS, nous rappellent le fonctionnement de cette prestation et les modalités pour y prétendre.



Bonjour. Cela fait 1 an que le portage de repas a évolué vers une prestation en liaison froide. Pourquoi ce choix ?

L'ancienne prestation en liaison chaude nous limitait à 20 repas par jour, ce qui ne nous permettait pas de satisfaire toutes les sollicitations. Nous avons donc fait évoluer le service vers une liaison froide, afin d'augmenter notre capacité et pouvoir ainsi répondre à toutes les demandes.

Comment alors fonctionne cette prestation ?

Nous proposons des repas toutes les jours de la semaine, midi et soir y compris les weekends et jours fériés. La livraison est assurée via un véhicule frigorifique, du lundi au vendredi, entre 9h et 12h, par Magali et Valérie, 2 agents du CCAS.

Les bénéficiaires doivent-ils s'engager dans la durée ou dans un nombre minimum de repas ?

Absolument pas ! Et c'est bien là, l'avantage. Il n'y a aucune obligation à prendre les repas tous les jours. Chacun est libre de commander 1 seul jour dans

la semaine ou tous les 2 jours ou bien tous les jours et d'interrompre ou suspendre le service à tout moment. C'est à la convenance de chacun. L'idée est de répondre au mieux aux besoins en proposant un service extrêmement flexible. Les repas peuvent même être annulés jusqu'à la veille avant 10h

De quoi sont composés les repas ?

La formule du midi est composée de 6 éléments, une entrée froide ou un potage, un plat et son accompagnement, du fromage, un dessert et du pain. Pour la formule midi et soir, on rajoute un potage, un plat principal et un dessert. Bien entendu, il est possible d'adapter les repas selon les régimes sans sucre, sans sel et mixés. Les menus sont élaborés par la société Restoria, en lien avec une diététicienne, et livrés dans des barquettes individuelles recyclables. Il n'y a plus qu'à réchauffer les plats avant de passer à table !

Qui précisément peut prétendre au portage de repas et dans quel délai ?

Le service est ouvert à tous les

Berthevinois résidant à leur domicile, âgés de plus de 60 ans et/ou en convalescence ou situation d'handicap. La prestation peut démarrer dans les 48 heures suivant l'inscription. Toutes les demandes sont satisfaites.

Ce service est un vrai plus en faveur du maintien à domicile. Qu'en pensez-vous ?

Complètement ! C'est la réponse à un vrai besoin de confort et de simplification du quotidien. Manger doit rester un plaisir ! C'est aussi un moyen de créer du lien avec ces personnes parfois isolées. Le fait que ce sont toujours les 2 mêmes agents qui assurent la livraison à domicile génère une attention toute particulière et personnalisée avec les bénéficiaires. Au-delà de la livraison du repas, c'est un véritable lien privilégié qui s'établit. Cela va même jusqu'à un sentiment de veille et de sécurité pour les familles ; grâce à leur passage quotidien, Magali et Valérie sont en quelques sortes les yeux de la famille. Elles peuvent alerter en cas d'inquiétude...



Pour s'inscrire ou inscrire une personne de votre entourage, il suffit de contacter le CCAS au 02.43.69.56.92.

La tarification des repas est fonction des ressources mensuelles : de 7.50 € à 10.50 € pour la formule du midi et de 11.50 € à 16 € pour la formule midi et soir.



Casa Nova Habitat Le spécialiste de l'extension et de la rénovation

Leur origine portugaise n'est pas leur seul point commun... Daniel Da Silva Brito et Bruno Martins se connaissent de longue date, ayant travaillé communément l'un pour l'autre il y a quelques années.

Le premier, artisan depuis 2011, à la tête de la société DSB Constructions, est spécialiste de la maçonnerie et des menuiseries. Le second, professionnel du bâtiment depuis 2010, bénéficie d'une forte expérience dans le domaine commercial, le métrage et le suivi de chantier.

En octobre dernier, ils décident d'unir leurs compétences et de créer Casa Nova Habitat.

Que ce soit pour un projet d'extension, le remplacement de vos menuiseries, la pose d'une terrasse, l'isolation d'un mur extérieur, le duo saura répondre à votre demande et surtout vous conseiller, en



s'entourant de son réseau d'architectes et d'artisans locaux. « L'objectif n'est pas de faire des chantiers, l'important pour faire des chantiers, l'important pour nous c'est surtout de bien conseiller le client de manière à ce que le projet finalisé réponde pleinement à ses attentes et ses envies, tout en respectant son budget bien sûr ! » précise Bruno.

« Notre clientèle se compose à 90% de particuliers et notre périmètre

d'intervention s'étend de Vitré au grand Ouest de la Mayenne », explique Daniel. Les deux associés sont labellisés RGE pour tous leurs travaux d'isolation et d'une garantie décennale pour l'ensemble de leurs interventions.

Contact : 07.77.75.89.62 ou 06.25.20.05.59
Facebook : Casa Nova Habitat
Instagram : casa_nova_habitat
Mail : casa.novahabitat@yahoo.com

L'Atelier de l'Ozanne Un artisan boulanger pâtissier de qualité



L'équipe de L'Atelier de l'Ozanne avec Sylvain Guesdon (en jaune) et Christian Bouygues (à sa droite)

Des croissants bien dorés pour le petit-déjeuner, des salades colorées pour le déjeuner, des canapés sucrés ou salés pour accompagner un verre de l'amitié... Vous trouverez sûrement une occasion de vous faire plaisir à L'Atelier de l'Ozanne ! Pâtissier chocolatier de formation et passionné du métier, Sylvain Guesdon achète sa première boulangerie il y a 18 ans, au cœur de l'Eure-et-Loir, à Brou précisément. Baptisée L'Atelier de l'Ozanne, en référence à la rivière locale, l'enseigne va très vite se développer et s'étendre vers la Sarthe et la Mayenne jusqu'à l'ouverture d'une 5ème boutique

en novembre dernier à Saint-Berthevin. « Ce qui nous caractérise, c'est notre fabrication 100% maison » précise Sylvain. « Nous travaillons avec des producteurs locaux, gage de qualité, et favorisons ainsi les circuits courts ». « Tout est fabriqué, cuisiné et préparé sur place, conformément à des fiches techniques garantissant l'équivalence qualitative des produits d'une boutique à l'autre » explique Christophe Bouygues, directeur des ventes du groupe et responsable du magasin berthevinois. « Même pour les boissons, nous proposons, par exemple, une bière locale fournie par le V & B ».

Au-delà de la diversité et de la qualité de ses produits, l'enseigne tient à mettre l'accent sur la R.S.E* qu'elle déploie dans ses boutiques en veillant par exemple au suremballage et à l'utilisation de matériaux recyclables. Côté ressources humaines, l'enseigne se veut aussi exemplaire : 1/3 de ses 85 collaborateurs sont des apprentis en formation qui seront, à terme, embauchés. La bienveillance, l'écoute, l'authenticité sont des éléments majeurs dans les recrutements et les évolutions de carrière. Et quand on lui demande ses projets à plus ou moins long terme, Sylvain répond « L'objectif premier est de consolider les équipes et l'activité, de trouver le juste milieu pour ne pas trop augmenter nos prix dans ce contexte économique et écologique tendu ».

* RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

62 boulevard Louis Armand - Saint-Berthevin
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi, de 7h à 19h30
Contact : 02.43.26.34.34
Facebook : L'Atelier de l'Ozanne
Instagram : latelier_de_lozanne
Mail : contact@latelierdelozanne.com
www.latelierdelozanne.fr

#CULTIV'&VOUS



Envie de sortir ?
LES PROCHAINES DATES

EXPO

Jusqu'au 13 mai 2023

Maguy Gigan
Sculptures d'argile

📍 Le Reflet - Hall et médiathèque
Tout public / Entrée libre



POESIE / SLAM

Mardi 7 mars 2023

Govrache
Musicien, chanteur et slameur, en prélude d'une scène ouverte aux amateurs slameurs



© Sylvain Grippoix

📍 20h / Le Reflet - Auditorium
Tout public / Entrée libre



📺 [LE TEMPS DE VIVRE]

Le mot de **Loïc Lucas**
Adjoint à la Culture, ville de Saint-Berthevin

« Après un très grand succès au théâtre de la porte St Martin à Paris et une diffusion télé, Camille Chamoux part en tournée avec une pause à St Berthevin !

Si elle a débuté sur les planches, Camille Chamoux s'est illustrée au cinéma comme co-scénariste et actrice dans des comédies comme « Les Gazelles » aux côtés de Franck Gastambide et Josiane Balasko, « Larguées » avec Miou Miou et Camille Cotin ou « Premières vacances » avec Jonathan Cohen avec qui elle a aussi tourné plus récemment dans les séries « La flamme » et « Le Flambeau ».

Pour son 3ème seule-en-scène coécrit avec la célèbre actrice Camille Cotin et mis en scène par l'humoriste Vincent Dedienne, Camille Chamoux, piquante et pince-sans-rire à souhait nous suggère de dédramatiser et de prendre, enfin, le temps de vivre ».

Spectacle créé au Théâtre du Petit Saint Martin
Co production : La Chouette - Théâtre du Petit Saint Martin
Diffuseur : ACME Diffusion: Céline Buet
Distribution : De et avec : Camille Chamoux , Avec la complicité de Camille Cotin

THÉÂTRE



Dimanche 26 mars 2023

📍 17h / Le Reflet - Auditorium
Durée : 1h10 / Tout public
Tarifs : 21 € / 11 €

Tél. 02.43.69.21.90 / Email : accueil.lereflet@ville-saint-berthevin.fr

Mise en scène : Vincent Dedienne
Scénographie et Lumière : Nicolas Marie
Costume : Constance Allain
Régie générale : Charly Lhuillier

MÉDIATHÈQUES LES COUPS DE CŒUR DE CŒUR

Rencontre Illustrateur



Dans le cadre du Prix Bull'Gomme 53, rencontre avec l'illustrateur Fabien Öckto Lambert. Atelier dessin autour de l'univers de sa BD « Migali », l'histoire d'une princesse araignée qui a pour habitude de faire des bêtises...

Samedi 25 mars 2023
10h - 12h / Médiathèque Le Reflet
Dès 8 ans
Gratuit / Sur inscription

La BD à l'honneur le temps d'une soirée



Le temps d'une soirée, l'association Lavalloise des Amateurs de Bande Dessinée (ALABD) prendra ses quartiers à la médiathèque du Reflet pour une rencontre avec les amateurs berthevinois de BD et de manga. Un moment convivial et de partage, où chacun pourra présenter ses coups de cœur. L'occasion pour tous de se rencontrer, de découvrir l'association, la médiathèque, de nouveaux livres...

Judi 6 avril 2023
20h30 / Médiathèque Le Reflet
Public adulte
Gratuit / Sur inscription



BILLETTERIE EN LIGNE
Tél. 02.43.69.21.90



Contact par Email :
accueil.lereflet@ville-saint-berthevin.fr



Scannez et réservez !



De nombreuses autres animations sont programmées dans les médiathèques. Consultez le programme sur www.saint-berthevin.fr